

Moulins, le **7 NOV. 2025**

Le Préfet de l'Allier

La Directrice académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Objet : Exercice de mise en œuvre des plans particuliers de mise en sûreté dans l'ensemble des établissements d'enseignement de l'Allier.

La Direction des services départementaux de l'éducation nationale et la Préfecture de l'Allier organisent un exercice de mise en œuvre des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS), au sein de l'ensemble des établissements scolaires du département des premier et second degrés, publics et privés ainsi que des établissements du supérieur et de l'agriculture.

Celui-ci se déroulera au cours de la période comprise entre la rentrée de novembre et les vacances de Noël 2025.

L'exercice répond aux exigences de la réglementation relative à la prévention des risques. Il est destiné à améliorer l'organisation interne des établissements, à faire acquérir les bons réflexes et vise notamment à l'acculturation de la communauté éducative à la gestion des situations de crise. Pour davantage d'informations, vous pouvez vous rendre à l'adresse Internet suivante:

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/PPMS/63/4/PPMS_brochure_VDEF_ecran_631634.pdf

Compte-tenu du niveau de la menace à laquelle est confronté durablement notre pays et conformément aux instructions nationales, le scénario privilégié sera celui d'une mise à l'abri.

Notre objectif prioritaire commun et permanent est la sécurité des enfants. Nous vous remercions dès à présent pour la confiance que vous manifestez aux équipes pédagogiques.


Christophe NOËL du PAYRAT


Roseline LAMY AU ROUSSEAU